

Ministère  
de l'Agriculture, du Commerce  
et des Travaux publics.

Durée : quinze ans.

N° 68923

Loi du 5 juillet 1844.

EXTRAIT.

Art. 32.

Sera déclaré de tous ses droits :

1<sup>e</sup> Le breveté qui n'aura pas acquitté son renuméro avant le commencement des échéances annuelles de la durée de son brevet (1);

2<sup>e</sup> Le breveté qui n'aura pas mis en exploitation sa découverte ou invention en France dans le délai de deux ans, à date du jour de la signature du brevet, ou qui aura cessé de l'exploiter pendant deux années consécutives, à moins que, dans l'un ou dans l'autre cas, il ne justifie des causes de son inaction;

3<sup>e</sup> Le breveté qui aura introduit en France des objets fabriqués en pays étrangers et semblables à ceux qui sont garantis par son brevet.....

Art. 33.

Quiconque, dans des enseignes, affiches, marques ou estampilles, prendra la qualité de breveté sans pourvoir un brevet délivré conformément aux lois, ou après l'expiration d'un brevet antérieur, ou qui, étant breveté, manquerait de la qualité de breveté ou son brevet, sans y ajouter ces mots : sans garantie du Gouvernement, sera puni d'une amende de 50 à 1,000 fr. En cas de récidive, l'amende pourra être portée au double.

10  
Lefèvre  
Déf.

13

# Brevet d'Invention

sous garantie du Gouvernement.

A

Le Ministre Secrétaire d'Etat au département de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics,

Vu la loi du 5 juillet 1844;

Vu le procès-verbal dressé le 30 Septembre 1865, à 12 heures 4 minutes, au Secrétariat général de la Préfecture du département de la Seine et constatant le dépôt fait par le G<sup>r</sup> Chommas

d'une demande de brevet d'Invention de quinze années, pour une machine à calculer dite arithmometer

Arrête ce qui suit :

Article premier.

Il est délivré au G<sup>r</sup> Chommas (Charles-Xavier) représenté par le Dr J. Coart, à Paris, rue Clausel, 27

sans examen préalable, à ses risques et périls, et sans garantie, soit de la réalité, de la nouveauté ou du mérite de l'invention, soit de la fidélité ou de l'exactitude de la description, un brevet d'Invention de quinze années, qui ont commencé à courir le 30 Septembre 1865, pour une machine à calculer dite arithmometer.

Article deuxième.

Le présent arrêté, qui constitue le brevet d'Invention, est délivré au G<sup>r</sup> Chommas pour lui servir de titre.

À cet arrêté demeureront joints un des doubles de la description des documents du dessin déposés à l'appui de la demande, la conformité entre les pièces descriptives ayant été dûment établie à Paris, le dix-septième octobre mil huit cent soixante-cinq.

Pour le Ministre et par délégation :

Le Directeur du Commerce intérieur,

(1) La durée du Brevet court de jour du dépôt de la demande à la Préfecture, aux termes de l'article 8 de la loi du 5 juillet 1844.

La loi n'a point réservé à l'Administration le droit d'accorder des délais pour le paiement des annuités ou pour la mise en activité des découvertes.

Les franchises de découvertes sont exclusivement de la compétence des tribunaux civils.

Le Ministre ne peut donc accepter aucune demande tendant à obtenir des délais pour le paiement de la taxe et la mise en activité des brevets.

2

# Orithmomètre,

68,923

( machine à calculer),

Inventé par M<sup>r</sup> Chomais, de Colmar

## Description de la machine

et

manière de s'en servir.

30 Sept. 65

to

feuille une

68,923



Description de la Machine à calculer, dite inventée et perfectionnée par M<sup>r</sup> Charles Xavier Ebonas, de Colmar, officier de la Légion d'honneur, demeurant à Paris, Boulevard Haussmann n<sup>o</sup> 90.

Laquelle machine il l'a appelé :

arithmomètre.

Archives  
SA



### Considerations préliminaires

Cette machine, au moyen de laquelle on peut, facilement, promptement et sûrement, faire toutes les opérations d'Arithmétique, est le perfectionnement de celle que M<sup>r</sup> Ebonas, de Colmar, présenta le 27 Décembre 1850, et pour laquelle il obtint un brevet de quinze ans, après le brevet expiré de la machine qu'il avait présentée en 1822 à la société d'encouragement pour l'industrie nationale, et pour laquelle il avait pris un brevet d'invention de cinq ans en 1820 (Voir le N<sup>o</sup> CGXXI de Novembre 1822, bulletin de la société d'encouragement pour l'industrie nationale).

C'est en 1818 que M<sup>r</sup> Ebonas commença les essais de cette invention.

C'est la première machine à calculer qui ait été inventée, au moyen de laquelle on puisse opérer sur plusieurs chiffres ensemble. Jusqu'alors, malgré les recherches et les travaux auxquels s'étaient livrés les hommes les plus éminents, pendant l'espace de plus de 200 ans, aucune machine multipliant plusieurs chiffres à la fois, n'avait pu être trouvée.

Ce problème résolu, M<sup>r</sup> Ebonas a travaillé, avec persévérance au perfectionnement de sa machine à calculer et ce n'est qu'après plus de Quarante années d'essais nombreux qu'il est parvenu à résoudre la difficulté de pouvoir par la

~~bonne construction et la modicité du prix, mettre sa machine à la portée de toutes les classes et en faire un objet d'utilité publique.~~

[La descriptio[n] fait  
-rante comprend toute la machine,  
M<sup>r</sup> Thomas a pensé qu'il serait plus utile pour la science et pour le public de la retracer ici en entier quoique certaines pièces ~~soient~~ déjà publiées et nous sujettes à un nouveau brevet, chose qui arrive dans toutes les mécaniques, c'est donc le tout ensemble que nous allons décrire, et qui fait avec les changements apportés, le sujet du brevet d'invention et de perfectionnement que demande aujourd'hui M<sup>r</sup> Thomas de Colmar.

Sa présente description ne traite que d'une machine de douze chiffres ; on en établit de seize et de vingt chiffres, avec Quotient effaceur qui n'ont pas besoin d'être décrites, les principes étant les mêmes.

Celui qui construit une machine de douze chiffres en peut également construire de seize chiffres et de vingt chiffres et plus : il suffit d'approprier la cage pour recevoir le mécanisme, toutes les pièces intérieures étant les mêmes.

# Description de la Machine

~~petit  
carré~~  
Cage

Le mécanisme pour le multiplicateur et le multiplicande (ou dans les opérations contraires, pour le diviseur et le quotient) est contenu dans une cage de 0,28 centimètres de long sur 0,11 centimètres de large et 0,05 de hauteur. Cette cage est composée de : Trois platines A, B, B" fig. 3.4.7. les deux platines B, B" sont reliées entre elles par : 1<sup>o</sup> 2 pilliers carrés, C fig. 3 ; 2<sup>o</sup> deux pilliers ronds, D. fig. 4 ; et 3<sup>o</sup> par un pilier rond plus petit que les précédents, E. fig. 4.

La platine A. fig. 3.4.7. est reliée à la platine B par : 1<sup>o</sup> deux gros pilliers ronds F fig 4 ; 2<sup>o</sup> un petit pilier rond G. fig. 4. Sur cette platine A sont fixées deux pièces H fig. 3 dans lesquelles glisse une tringle en acier rond passant dans les trois pièces I fig. 2. cette tringle est arrêtée par une vis dans la pièce I" elle sert de charnière à la platine des cadans KKKK fig 2. et à faire glisser la dite platine le long de la cage de manière à changer de place la ligne des cadans et les rendre indépendants successivement.

La cage est couverte, outre la partie des cadans ci-dessus désigné, d'une autre platine dite à Glissières, où sont placés les boutons à aiguille P fig 1 qui glissent dans une rainure et indiquent les chiffres avec lesquels on désire opérer, sous cette platine dont on voit une partie représentée fig 6, sont pratiquées des entailles traversant la rainure et servant à arrêter le ressort J. A chaque chiffre afin d'éviter les erreurs en posant les nombres sans ces entailles (Perfectionnement) on met le bouton ou trop haut ou trop bas et l'on peut faire un autre chiffre que celui indiqué sans en avoir conscience; avec ces entailles on sent le ressort s'arrêter à chaque chiffre et l'on opère sûrement.

Perfectionnement.

*petit carant*

## Pièces montées dans la Cage

(6)

### 1<sup>e</sup> Six cylindres cannelés M et M' fig 4.

Ces cylindres taillés en vingt dents, dont on en a enlevé onze dans toute la longueur du cylindre, puis les neufs autres dents sont coupées par neuvièmes en forme d'escalier, M' fig 4, pour représenter les chiffres de 1 à 9 tracés sur la platine à glissières L fig 1 ; les dents du cylindre engrenent dans une petite roue N, fig 3, cette roue dite conductrice est taillée en dix dents et est montée sur une assiette portant une gorge carrée dans laquelle entre le boutoir P fig 1 qui aux différents chiffres indiqués sur la platine à glissières fait engrenier la roue conductrice à la section des dents du cylindre correspondant au chiffre indiqué par l'aiguille du boutoir P.

2<sup>e</sup> Sur l'arbre carré faisant l'axe des cylindres cannelés M est montée sur une assiette à trou carré une pièce en fer Q fig 4 appelée cylindre de modérations (Invention nouvelle), cette pièce conjointement avec les pièces R fig 3 vient modérer la vitesse acquise qui existait dans les anciennes machines ; car le cylindre dans une marche rapide, entraînait par le moyen de la roue conductrice l'arbre carré, et par contre le cadran y correspondant et faisait faire, par la volée, une ou deux dents de plus au cadran : avec cette nouvelle invention lorsque la dernière dent du cylindre cannelé cesse d'engrénier dans la roue conductrice N fig 3, la pièce R, taillée en croix de Malte (Invention) vient buter sur le cylindre de modérations Q fig 4, empêche ainsi la vitesse acquise et donne, à la machine d'aujourd'hui, une supériorité incontestable dans la sûreté de sa marche, chose qui manquait dans les anciennes machines.

Sur l'assiette de ce cylindre de modérations est fixée entre le susdit cylindre et le repos de l'assiette, une pièce en

7

en fer S fig 4 qui a l'extremite forme une dent et vient engranger dans la roue de retenue T fig. 3 cette piece en fer appelee doigt-de retenue aura sa fonction decrite a l'article Retenue. 3<sup>e</sup> huit arbres carres allant aux deux extremites de la cage, representes en O fig. 3 et sur lesquels sont montees les pieces suivantes : 1<sup>e</sup> sur une assiette glissant sur l'arbre la roue conductrice N fig. 3 dont nous avons decrit plus haut la fonction, 2<sup>e</sup> sur une assiette fixe la croix de Malte fendue en 10 dents, R fig. 3 dont la fonction a egalement ete decrite plus haut avec les cylindres de moderation. 3<sup>e</sup> sur l'assiette de la croix de Malte est montee une roue en dix dents T fig. 3 que nous decrirons a l'article Retenue. 4<sup>e</sup> sur une assiette ayant une portee a chaque extremite, et appelee assiette double, a fig. 3 glissant sur l'arbre carre O au moyen d'une regle meplate U fig. 3 sur cette assiette double, disons nous sont montees deux roues d'angle en 10 dents qui engrangent dans les roues d'angle S en 10 dents V fig. 2 et 5 montees sur les assiettes de cadans et donnent le produit des operations : ces assiettes doubles font engranger leurs roues d'angle en glissant sur l'arbre, O, tantot devant, tantot derriere la roue V suivant que l'operation exige que le chiffre du cadans se presente de 1 a 9 dans l'addition et la multiplication, ou de 9 a 1 dans la soustraction et la division.

4<sup>e</sup> Deux arbres carres courts XX' fig 4 sur ces arbres, sans cylindre cannele, glissent, comme dans les arbres garnis de cylindres, un cylindre de moderation avec son doigt de retenue, pour les dizaines et les centaines a provenir des produits dans les multiplications et des retenues dans les soustractions. Sur le dernier de ces petits arbres carres X' est monte sur une assiette fixe un disque dit : d'arrêt (addition au dernier brevet).

Ce disque d'arrêt fait, avec le changement que nous allons decrir, le motif d'un Brevet d'invention et de perfectionnement, car il empêche l'objet

~~Addition~~

empêche que, pendant l'opération les roues d'angle, montées sur l'assiette double à fig. 3, ne glissent et ne chargent l'opération. Ce disque d'arrêt est taillé de façon à ce que le changement d'opérations ne puisse se faire que lorsque la manivelle L"fig. 1 est au repos.

Ce changement d'opérations se fait au moyen d'un levier Y"fig. 7 ce levier est armé d'une broche en fer D"fig. 3, qui frotte sur le disque d'arrêt, on fait agir ce levier de haut en bas et vice versa au moyen d'un bouton L"fig. 1 suivant l'opération que l'on veut faire et qui est indiquée sur la platine à glissières L<sub>1</sub>L<sub>2</sub>L<sub>3</sub>fig. 1.

5° A l'extrémité des cylindres cannelés à l'opposé du cylindre de modérations, se trouve une roue d'angle fendue en 20 dents Z fig. 4, ces roues engrenent dans d'autres roues d'angle également en 20 dents qui sont fixées sur un arbre, dit de transmission, cet arbre, mis par la manivelle L", donne le mouvement aux six cylindres cannelés et aux deux derniers arbres de retenue.

Ces cylindres cannelés sont engrenés avec l'arbre de transmission de façon que le second cylindre fasse sa 1<sup>ère</sup> dent pendant que le premier fait sa seconde dent, le troisième fait sa première dent quand le deuxième cylindre fait sa seconde et ainsi de suite de dent en dent jusqu'au dernier qui fait sa première dent pendant que le premier cylindre fait sa sixième; par ce moyen les retenues tombent à leur tour l'une après l'autre et évitent ainsi toutes les erreurs.

6° une règle mèplate en cuivre portant sept pièces en cuivre b fig 3 appelées équerres de retenue (~~en laiton ou bronze~~)

7° Sept pièces en acier composées chacune d'une tige ronde à l'extrémité de laquelle est riveté d'équerre une fourchette qui entre dans une rainure faite à l'assiette du cylindre de modérations cette pièce est appelée fourchette de retenue, d fig 4 (ou article de retenue)

8<sup>e</sup> de sept levier à fourche ou levier de retenue A fig 8  
(voie Retenue)

9<sup>e</sup> Un arbre en acier rond, pivote d'un bout, portant du côté du pivot, une roue d'angle ou 20 dents engrenant dans l'arbre de transmission, du côté opposé au pivot se monte la manivelle L<sup>"</sup>fig 1 au dessous de la manivelle est fixée sur l'arbre une roue taillée en rochet qui avec un cliquet empêche que la manivelle tourne de droite à gauche. Cet arbre de manivelle est représenté par f fig 1 et 3.

10<sup>e</sup> Une équerre à fourche g fig 3 est qui fixée sur la règle U au moyen d'une vis, fait aller et venir, suivant l'opération le doigt de quotient (Perfectionnement) ce doigt; S<sup>"</sup>fig 1 fait tourner les roues qui sont le compteur des tours de la manivelle et font marcher un cadran qui devient quotient avec la division et multiplicateur dans la multiplication.

11<sup>e</sup> Deux arbres parallèles en acier rond i fig 3 qui portent chacun une roue de vingt deux millimètres et demi de diamètre, fendue en treize dents, et une autre dite intermédiaire de seize millimètres et demi de diamètre, fendue en 20 dents; la grande roue montée sur l'arbre i<sup>"</sup> et près de la platine de cage B fig 3 engrène dans les cadrains, dits de quotient, b fig 2 ces cadrains sont les compteurs des tours de la manivelle et feront à l'article Quotient effaceur l'objet d'un Brevet d'addition

## petit carat. Platine des Cadrains

Sur une platine k fig 1 et 2, dénommée platine des cadrains, longue de quarante quatre centimètres, large de six centimètres et de six millimètres d'épaisseur, sont montés douze cadrains m fig 2, chaque cadran porte dix chiffres de 0 à 9 qui indiquent, au moyen de trous ronds percés et fraisés dans la platine

platine fig 1, les produits obtenus.

Ces cadrairs sont placés à trois centimètres de distance les uns des autres, et sont montés sur des axes pivotés, entre la platine et une tringle supportée aux deux bouts par une colonne de la hauteur des assiettes des cadrairs et formant cage; ils sont arrêtés par des ressorts saillants, qui entrent dans les festons de ces cadrairs, voir in "fig 2.

Cette platine peut se lever, et glisser le long de la cage au moyen de la tringle en acier, qui fixée en I fig 1 et passant par les trois pièces I, glisse dans les pièces II fig 3, cette tringle, sert de charnière à la platine des cadrairs et lui permet de changer de place la ligne des cadrairs en les rendant indépendants du mécanisme en mouvement monté dans la cage.

Qu'au dessous de chaque cadrair, et sur la même assiette, se trouve une roue taillée en dix dents dont on en a enlevé une, cette roue sert, avec la Grande Crémailleure q fig 2 à remettre les cadrairs à zéro lorsque l'opération est terminée.

Enchainant à cette roue et rivée sur la même portée, est une roue d'angle V fig 2, fendue en dix dents, qui engrène dans l'une des deux roues d'angle, également en dix dents, qui sont rivées sur l'assiette double à fig 3.

Chaque cadrair porte un piolet carré, c fig 2 dont l'angle en passant, vient faire effacer la pièce dite équerre de retenue b fig 3 chaque fois que ce cadrair passe de 0 à 9 ou de 9 à 0, suivant que l'opération le fait tourner de gauche à droite ou de droite à gauche.

Pour la mise à zéro des cadrairs, la crémailleure, q fig 2 est mise en mouvement, par le bouton r fig 1 qui fixe sur une tige carrée, à laquelle est tenue par une assiette la roue r fig 2. Ladite roue étant mise en mouvement, fait monter la crémailleure le long de jolans inclinés, qui la font engrenner dans la roue en dix dents dont on en a enlevé une, et placée sur l'assiette des cadrairs sous la roue d'angle en dix dents V fig 2.

Cette crémaille entraîne tous les cadans jusqu'à ce que, rencontrant la dent enlevée de la roue de mise à zéro, elle passe sans faire tourner le cadans qui se trouve à zéro. La crémaille poussée par un fort ressort de montre, placé dans le barillet, t. à gauche fig 2 redescend d'elle-même et en redescendant autant que les plans inclinés lui permettent, se trouve débrayée de l'engrenage des roues de mise à zéro et permet ainsi aux cadans de tourner pour faire une nouvelle opération sans crainte que la roue de mise à zéro engrene dans la dite crémaille.

## Multiplicateur ou Quotient, dit Effaceur,

### Brevet d'addition

~~Nous avons~~  
Dans les machines antérieures à celles que nous décrirons aujourd'hui, le compteur des tours de manivelle, ou autrement dit le quotient ou multiplicateur, était tout simplement un doigt qui montait sur le premier cylindre, faisait tourner une roue fendue en 10 dents et indiquant le nombre des tours de la manivelle, et lorsqu'une opération était terminée on était obligé de venir mettre chaque roue de quotient à zéro ; mais s'il fallait remettre à zéro, avec la main, chaque cadan de quotient d'une machine de 16 ou de 20 chiffres, après une grande opération, on perdrait trop de temps.

La machine ayant pour but de faire non-seulement sûrement mais encore promptement toute opération, chaque chose apportant un retard dans la marche de la machine, a été l'objet des plus actives recherches, pour trouver les moyens de supprimer toute perte de temps.

Il a donc été urgent de trouver un moyen qui puisse

M

permettre de faire pour les multiplicateurs ou quotients, ce que l'on avait déjà fait pour les produits ou dividendes, c'est-à-dire, remettre tous les cadans à zéro d'un seul coup.

Pour cela tous les cadans de quotients ou de multiplicateurs ont été montés sur des axes pivotés, qui sont garnis d'une assiette sur laquelle est, outre le cadan une roue en acier taillée en dix dents, dont on en a enlevé une pour la mise à zéro.

On moyen d'un barillet, t à droite fig 2., un bouton r fig 1 monté comme celui, r fig. et décrit plus haut à la mise à zéro des cadans des produits et dividendes.

Ce bouton r fait tourner une roue, cachée sous le barillet dans une crevasse faite à la platine; cette roue engrène dans une autre roue semblable comme grandeur, et qui tourne sur la partie lisse d'une vis à portée, X fig. 2.

Cette dernière roue engrène alors dans la petite crémaillère, v. fig 2, qui comme la crémaillère q fig. 2 montant sur des plans inclinés, vient engrainer dans les roues en acier fendues en 18 dents, o fig 2, jusqu'à ce que, rencontrant la dent enlevée à la roue o fig 2, elle passe sans faire tourner le cadan qui reste à zéro, puis alors en lâchant le bouton, le ressort de montre fixé dans le barillet, fait redescendre la crémaillère qui glissant de nouveau sur les plans inclinés, s'efface et permet alors aux cadans de quotients ou multiplicateurs, de pouvoir tourner pour une autre opération, sans que la roue o engrène dans les dents de la crémaillère.

Cette addition à l'ancienne machine, qui vient d'être exposée à l'Exposition Universelle de Stettin en 1865 a valu à son inventeur, M<sup>r</sup> Thomas de Colmar la médaille d'honneur.

Ce travail a nécessité une platine de cadans très espacée, car tous ces effets et engrenages font leurs fonctions

dans l'épaisseur de la platine, creusée à cet effet, il ne pouvait en être autrement sans gêner le mécanisme des cadraux des produits et dividendes.

## petit court. Retenues (Perfectionnement)



Dans les anciennes machines, la retenue se faisait par le moyen d'un double plan incliné en acier fixé après le cadrau, qui venait presser sur le levier de la retenue et la dégageait en la faisant descendre verticalement, mais il arrivait que si plusieurs plans inclinés de cadraus pressaient en même temps sur les leviers de retenue correspondants aux dits cadraus, ces leviers rendus durs à descendre par le nombre, au lieu de descendre, faisaient lever la platine des cadraus, et l'engrenage des roues d'angle et des cadraus, rendu trop faible par la levée de la platine, donnait à ces cadraus des produits faux.

Pour obvier à cet inconvenienc, on avait mis en communication avec le cylindre cannelé du milieu de la cage, un crochet en acier qui, silot que la manivelle était mise en mouvement, venait tomber sur la platine des cadraus et l'empêchait ainsi de se lever, ce crochet quittait la platine aussitot que la manivelle revenait à son joint de départ, et permettait à la platine des cadraus de se lever et de glisser ; mais il y avait un grand inconvenienc à ce système de crochet : c'est que sil arrivait qu'une cause d'arrêt intervinnt dans le tour de la manivelle, ce crochet ne degrenant que lorsque la manivelle est au point de départ, on ne pouvait lever la platine des cadraus, et il devenait très difficile, pour ne pas dire impossible, de remédier à la cause d'arrêt.

M

Dans la nouvelle machine, la pièce à double plan incliné est remplacée par un plot en acier carré, C. fig 2, rivé sur chaque cadran, qui en passant de 0 à 9 ou de 9 à 0 fait s'effacer horizontalement la pièce dite équerre de retenue b fig 3, au lieu de la faire tomber verticalement, ce qui supprime le crochet puisque la platine des cadrants ne peut plus se lever par ce nouveau mode de retenue.

Cette équerre de retenue b fig 3, s'effaçant horizontalement, fait tomber le doigt de retenue S fig 4 par le moyen de la pièce dite levier de retenue ou levier à fourche A fig 4 et 8.

Ce levier à fourche fait basculer au moyen d'une goupille qui le traverse et est arrêtée dans un plot en cuivre, fendu pour le passage du levier, ce levier est fixé sur la platine par une vis; e, fig 3.

Ce levier de retenue ou levier à fourche opère sur le doigt S par le moyen de la tige a. fig 4 qui reçoit dans une rainure, la fourche de ce levier; à l'extrémité de cette tige il y a une fourchette en acier qui entre dans la rainure circulaire de l'assiette de cylindre de moderation Q fig 4. La tige ronde a en descendant fait donc tomber le cylindre de moderation et par conséquent le doigt de retenue y adhérant S fig 4; ce doigt, en tournant, vient prendre une dent sur la roue de retenue T fig 3, montée sur l'assiette de croix de Malte, continuant de tourner, avec son arbre carré, l'assiette du cylindre de moderation, limitée sur le bout en calibre, rencontre un pied en acier a fig 4, qui force ainsi le cylindre de moderation et le doigt de retenue à venir prendre sa place primitive, et alors le doigt de retenue passe en tournant entre la roue de retenue T et la croix de Malte R fig 3 jusqu'à ce que le cadran, passant de nouveau de 0 à 9 ou de 9 à 0, suivant l'opération, vienne encore faire effacer l'équerre de retenue et faire ainsi par contre descendre le doigt de retenue.

No

la manivelle jusqu'à ce qu'elle revienne à son point de départ, et on a produit sur les cadans les chiffres marqués par les boutons.

En recommençant pour chaque nombre ce qui a été dit ci-dessus, on aura ajouté le nombre écrit en second lieu avec le premier inscrit dans les lucarnes. S'il y a un troisième, un quatrième nombre ou plus à ajouter on recommence à poser le nombre chaque fois avec les boutons P et l'on donne chaque fois un tour de manivelle seulement.

## Multiplications

On opère comme il est dit ci-dessus pour l'addition, c'est à dire que l'on écrit le nombre que l'on veut multiplier au moyen des boutons à aiguille P fig 1, on met également le bouton L fig 1 au mot addition et multiplication et l'on tourne la manivelle jusqu'à ce que le chiffre multiplicateur ait paru dans la lucarne des cadans de multiplicateurs ou de quotients; Or si, ayant à multiplier 987,654 par 657,892, on inscrit sur la platine dite à glissières le chiffre 987,654, alors prenant la manivelle on tourne deux tours, le nombre deux étant le chiffre des unités du multiplicateur, après les deux tours faits le chiffre 2 apparaît dans la lucarne des multiplicateurs ou quotients, et sur la platine des cadans on voit apparaître dans les lucarnes des produits le nombre 1,975,308 qui est le multiplicande multiplié par deux;

Déplaçant alors la platine des cadans, d'un cran de gauche à droite, on vient mettre le chiffre 0, dixaine en face du bouton 4, unité, afin de multiplier par des unités

de dixaines, prenant encore la manivelle, on fait 9 tours, le chiffre 9 étant le chiffre d'unités de dixaines, alors le chiffre 9 apparaît dans la lucarne des dixaines des cadans multiplicateurs et sur la platine des cadans on lit le nombre 90.864.168 qui est le multiplicande multiplié par 92, déplaçant de nouveau la platine d'un cran de gauche à droite on multiplie par les unités de centaines, on donne 8 tours de manivelle, le nombre 8 étant le chiffre marqué aux centaines dans le multiplicateur, ce chiffre 8, apparaît à son rang dans la lucarne des multiplicateurs et on lit sur la platine des cadans le nombre 880.987.368 ou le multiplicande multiplié par 892, déplaçant de nouveau la platine on donne 7 tours de manivelle, le chiffre 7 étant celui des unités de mille par lequel on veut multiplier ce chiffre 7 se présente dans la lucarne des multiplicateurs et l'on lit dans la platine des cadans le nombre 7794565368, qui est le multiplicande multiplié par 7892, déplaçant de nouveau la platine des cadans d'un cran de gauche à droite on donne 5 tours de manivelle, le chiffre 5 étant celui des unités de dixaines de mille du multiplicateur, ce chiffre ayant à son tour apparu dans la lucarne, on lit sur la platine des cadans le nombre : 57177265368 qui est le multiplicande multiplié par 57892, déplaçant encore comme ci-dessus la platine des cadans, on donne 6 tours de manivelle, le chiffre 6 indiquant le nombre de centaines de mille par lequel on veut multiplier, on lit alors dans les lucarnes des multiplicateurs le nombre 657.892, et on lit dans les lucarnes des produits le nombre 649.769.665.368 produit demandé.

L'explication si longue à détailler de l'opération indiquée ci-dessus, n'est que pour faire bien comprendre la marche de la machine, cette multiplication demande 19 secondes pour se faire à la machine.

## Soustraction -



On place dans les lucarnes de produits le nombre duquel on veut soustraire, ce nombre étant placé on met le bouton à l' sur le mot soustraction et division puis plaçant le nombre que l'on veut soustraire au moyen des boutons à aiguille P on donne un tour de manivelle et le reste ou différence se trouve écrit dans les lucarnes des cadans des produits.

## Division -



Le dividende s'écrit sur les cadans des produits ce qui se fait en ouvrant la platine et en écrivant le chiffre au moyen des petits boutons qui accompagnent chaque lucarne.

Le diviseur s'écrit comme le multiplicande avec les boutons à aiguille P fig 1.

On opère en sens inverse de la multiplication, c'est à dire en commençant à agir sur les chiffres de gauche. Ainsi soit à diviser 625 par 25. on met 62 au dessus de 25, on tourne la manivelle jusqu'à ce que le nombre supérieur soit moindre que le chiffre inférieur, on voit alors s'inscrire le chiffre 2 dans la lucarne de gauche des quotients, il reste en bas le nombre 125 on déplace la platine de droite à gauche on a ainsi le nombre 125 et en bas le nombre 25 sous les deux derniers

AB

derniers chiffres de droite du nombre 125 tournant alors la manivelle jusqu'à ce que le nombre supérieur ne puisse être contenu dans le nombre inférieur, on voit alors le nombre 25 dans les lucarnes de quotient et 0 au dividende, le nombre 25 est donc contenu 25 fois dans 625. Il est inutile de dire que le bouton L<sup>"</sup> doit avant l'opération être poussé du côté Substractions et Divisions.

Une description plus détaillée est parue en brochure et fait connaître tous les avantages que l'on peut tirer de cette machine, propre à résoudre tous les problèmes d'Arithmétique.

Fait double à Paris le Trente  
Septembre mil huit cent Sixante une

Mars

fondé pour  
M. Thimon (de Clermont)

Il pourra être annexé au brevet de quinze ans  
vers le 30 Septembre 1885  
par le Dr E. Thomas

Paris, le 17 novembre 1885  
Le Ministre Secrétaire d'Etat au Département  
de l'Agriculture du Commerce et des Travaux publics  
Pour le Ministre  
Le Directeur Délégué

Marie

Sept récés et onze lignes  
formant au total de  
quatre cent soixante dix sept lignes,  
un revoici l'un mot  
un mot nul

Y

